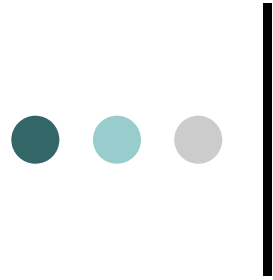


CONSEILS GÉNÉRAUX

DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE
LYON 1



le jury

- Composé de 4 membres :
- ✓ trois professeurs de médecine de rang A
- ✓ Docteur en médecine ou personnel enseignant titulaire des universités



Le Jury Lyon Sud

- Trois Enseignants titulaires de Médecine.
- Quatrième membre : Docteur en Médecine ou Personnel Enseignant titulaire des Universités
- La présidence du jury est assurée par un Professeur Titulaire de Médecine (Est ou Sud)



Le Jury Lyon Est

- 2^{ème} et 3^{ème} membres : Professeurs d'Université, l'un pouvant être Professeur associé de Médecine Générale
- 4^{ème} membre PU, MCU, MCA ou Docteur en Médecine
- La présidence du jury est assurée par un Professeur Titulaire de Médecine (Est ou Sud)



Le directeur de thèse

- Généraliste maître de stage, Généraliste enseignant
- Son choix est lié au sujet
- Il vous accompagnera pendant tout le travail
- Participation au jury de thèse selon son rang de président à membre invité



Le président du jury

- professeur universitaire de rang A
- rôle d'expert : précise le sujet et la méthodologie
- Il signe les conclusions de la thèse et préside le jury.



Les membres invités

- enseignants de la faculté, d'une autre faculté de médecine
- autres experts:
 - méthodologistes, statisticiens
 - Philosophes, sociologues anthropologues
 - documentalistes...



Composition du jury

- soumise à l'approbation du Président de l'Université par délégation à celle du Doyen de l'UFR
- Il n'est pas possible de faire siéger un membre de sa famille dans le jury



Conseils généraux

- Bureau des thèses : réglementation en vigueur
- Conclusions : dépôt 4 semaines avant la soutenance
- Minimum de 12 mois de travail



Conseils généraux

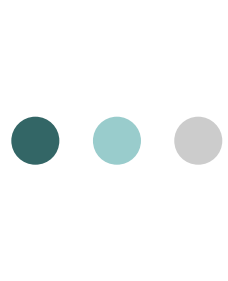
Tenir compte :

- Des indisponibilités de chacun des partenaires
- Des délais administratifs incompressibles
- Des difficultés méthodologiques
- Des périodes de vacances



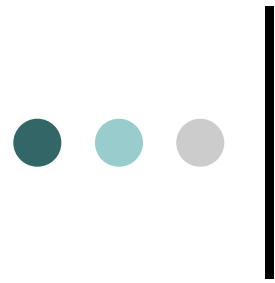
Conseils généraux

- La rencontre régulière entre directeur de thèse et thésard est nécessaire
- Le président du jury doit être informé régulièrement de l'avancée du travail
- éviter les thèses qui traînent en longueur et qui démotivent
- Discuter dès le départ de la publication et des communications dans des congrès avec le directeur de thèse



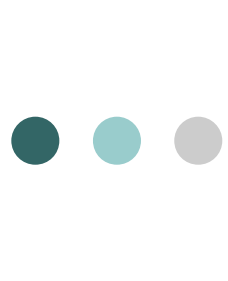
La soutenance

- Possible après avoir validé le 3ème semestre
- L'étudiant qui n'a pas soutenu sa thèse 6 ans après le début de son 3^{ème} cycle, ne peut plus remplacer



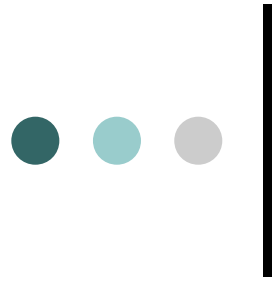
La soutenance

- Présentation de 10 à 20 minutes
 - orale
 - avec support pédagogique
- Délibération du jury secrète
- Mention



Et après ?

- La thèse vous donne le Diplôme de « Docteur en médecine »
- La qualification en médecine générale ne vous sera donnée qu 'après avoir validé la totalité de l 'enseignement théorique



Et après ?

- Vous pouvez aussi
 - Concourir à un « Prix de Thèse »
 - Publier un article pour faire connaître votre travail